



**BTP CFA
GRAND EST**

Association régionale
des CFA du BTP du Grand Est



FICHE DIPLÔME

Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr



BP METIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION



INFORMATIONS

**Titre officiel de la formation RNCP
Code RNCP : 32238**

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place.
Pour cela, contacter le référent handicap du lieu
de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

▀ Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de
la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31
décembre de l'année de la formation.

*Sans condition d'âge pour les personnes reconnues
travailleur handicapé, ayant un projet de création
ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme,
inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.*

▀ En contrat de professionnalisation :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de
la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

▀ Autres dispositifs de la Formation

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Diplôme de niveau 3 ou de niveau supérieur du
même groupe de spécialités validé

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de
la visite médicale d'embauche.

CONDITIONS D'ENTRÉE

DANS LA FORMATION

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à
l'entretien avec un membre du CFA.



- Le professionnel du plâtre et de l'isolation intervient sur des bâtiments
- neufs ou en réhabilitation dans le cadre de la construction de logements,
- de bureaux, de commerces ou de bâtiments industriels. Les ouvrages à
- réaliser dans le secteur du plâtre et de l'isolation doivent souvent assurer,
- au delà du seul aspect esthétique, des fonctions spécifiques (thermiques,
- acoustiques, protection incendie...) et dans des conditions particulières
- (solicitation aux chocs, humidité, grande hauteur...)

1. Activités visées

Faux plafonds, rosaces, moulures : rien d'impossible pour le plâtrier ! Il prépare des
surfaces parfaitement lisses et polies pour les peintres ou les menuisiers. Puis, il
" gâche " le plâtre ou projette l'enduit mécaniquement pour obtenir des effets de
matière ou de crépi. Seul ou en équipe, sur des chantiers de construction neuve ou de
rénovation, le plâtrier peut aussi être maçon ou peintre en bâtiment.

2. Compétences attestées

Etude et préparation d'un ouvrage :

- Collecter et classer des informations utiles à la réalisation du chantier
- Décoder et analyser les données utiles à la réalisation du chantier
- Traduire graphiquement
- Evaluer les risques et proposer des mesures de prévention
- Déterminer les besoins en matériaux
- Déterminer les besoins en matériels et en main d'oeuvre
- Gérer les approvisionnements

Suivi et réalisation d'ouvrages en entreprise :

- Préparer et suivre la réalisation des tâches
- Assurer la gestion quotidienne du chantier
- Assurer la santé et la sécurité des personnes
- Préparer le poste de travail
- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- Animer une petite équipe
- Communiquer avec les différents acteurs du chantier
- Rendre compte

Réalisation d'ouvrages communs :

- Construire des ouvrages communs en briques plâtrières
- Réaliser des enduits en plâtre
- Construire des ouvrages communs en plaques sur ossature
- Construire des ouvrages communs en carreaux
- Réaliser une moulure en plâtre
- Poser des éléments décoratifs
- Réaliser des enduits et poser des bandes

INFORMATIONS

SITES DE FORMATION

BTP CFA Marne (51)
BTP CFA Haute-Marne (52)



DURÉE DE LA FORMATION

De 24 à 36 mois.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION

▣ Par la voie de l'apprentissage :

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▣ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :

Nous contacter.

PLUS D'INFO :

www.btpcfa-grandest.fr

POUR FACILITER

VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :

www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 14/10//2022



Réalisation d'ouvrages de conception complexe :

- Implanter des ouvrages
- Construire des ouvrages de conception complexe en briques plâtrières
- Construire des ouvrages de conception complexe en plaques sur ossature
- Réaliser un doublage en complexe isolant thermo-acoustique
- Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage
- Réaliser une chape sèche légère
- Construire des ouvrages de conception complexe en carreaux
- Construire un plafond modulaire
- Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure

3. Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Français, enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques et physique-chimie, éducation physique et sportive, prévention-santé-environnement, langue vivante étrangère, arts appliqués et cultures artistiques.

4. Méthodes pédagogiques



Rythme alternée
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

5. Outils et moyens techniques



Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

6. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

7. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.